

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un Décembre à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, CORNET, DEROUET, LUCAS, BORNE, GUYOMARCH, MENEAU, BLANCHARD, RIGARD, BOBIN, POMMIER, DELAGE, DELANNOY, SAMPEDRO

Absents: Néant

Date de convocation : 13/12/2018

Objet : point travaux

Fonds de compensation Comcom

Garage zone d'activité

Demandes de subventions

Tarifs assainissement

TRAVAUX ECOLE

Suite au diagnostic amiante de l'ancienne école, il s'avère qu'il existe 6 canalisations en fibro ciment dans la toiture et qu'il est donc fortement conseillé de les faire retirer.

Le coût de ces travaux (non prévus initialement) est de 9 924.00 € TTC.

Le Conseil accepte de réaliser ces travaux.

TRAVAUX EXTERIEURS DE L'ECOLE

Un aménagement de la cour de l'école maternelle est à prévoir. Ce projet peut être éligible à la DETR, ainsi qu'au fonds de concours de la communauté de communes.

Le conseil Municipal prend connaissance du projet de plan d'aménagement : clôture, dalle devant porte d'entrée, cheminement entre portail nouvelle clôture et cantine, piste cyclable pour les vélos de l'école, près du préau actuel, dalle béton pour terrain de basket, création d'un bac à sable, création de 2 petits terrains de foot.

Des devis seront demandés pour déposer le dossier avant le 25 janvier. Les travaux seront à prévoir pendant les vacances de Pâques.

CLIMATISATION

Le Conseil prend connaissance des devis reçus pour la climatisation du secrétariat de mairie et de la salle du conseil :

- A & D Plomberie : 15 886.00 € TTC
- CLIM CONCEPT : 18 146.00 € TTC

En attente de la préparation du Budget Primitif, pour voir si nous pouvons réaliser cette année.

GARAGE EVASION AUTOS

M. FOURNIER signale un problème avec le stationnement des véhicules du garage en bordure de la voie publique et sur l'espace public situé près du bac de décantation. Un courrier sera adressé au garage, afin de signer une convention d'occupation du domaine public, moyennant une redevance annuelle.

PORTE SACRISTIE

La porte de la sacristie de l'Eglise est à changer. Le montant du devis se chiffre à 1 490.40 € TTC, et la paroisse accepte de prendre la moitié de cette somme à sa charge. Les travaux seront prévus au BP 2019

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes de subventions suivantes :

- MFR de GIEN : 2 jeunes scolarisés
- MFR de FEROLLES : 1 jeune scolarisé

Le Conseil accorde 50 € par élève. Les crédits seront prévus au budget primitif 2019 à l'article 6574

AGENCE REGIONALE SANTE

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier de l'Agence Régionale Santé demandant de constater l'insalubrité d'un logement. Une visite devra être effectuée pour faire un constat et transmettre la réponse

FORFAIT AIDE AUX DEVOIRS

Un tarif forfaitaire de 4.50 € sera appliqué aux enfants fréquentant l'aide aux devoirs et l'accueil périscolaire. Ce tarif sera applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019.

DOS D'ÂNE

L'entreprise COLAS sera contactée, afin de vérifier la hauteur des dos d'ânes qu'elle a installés dans la rue des Moulins, suite à des réclamations.

LOGEMENTS DU BOURG

Suite à une demande de renseignements, le prix des logements communaux, si la commune décide de les vendre, pourrait être compris entre : 50 et 55 000 € net vendeur, pour le F2 et entre 70 et 80 000 € Net vendeur, pour le F3

A revoir lors d'une prochaine réunion en début d'année.

TARIFS ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la mise en place de la Délégation de Service Public pour l'assainissement sur la commune, il est nécessaire de revoir les tarifs qui avaient été votés l'an dernier. En effet le montant de la part fixe ne peut excéder 40 % du montant de la facture. Il faut donc diminuer ce montant et augmenter le coût du rejet à l'égout. A signaler également qu'il sera appliqué un taux de TVA de 10 %, par la SAUR, délégataire du service.

Trois solutions sont possibles, sachant que celle qui sera choisie ne sera valable que pour 1 an, le temps de renégocier les emprunts ou de faire un emprunt global avec application d'un nouveau taux.

La solution 1 dégage un excédent après le remboursement des prêts, mais augmentation du prix du rejet élevée.

La solution 2 permet le remboursement des prêts et ne dégage aucun excédent. Il y a quand même augmentation du prix du rejet, mais nettement moins élevée que dans la solution 1

La solution 3, conserve un prix de rejet très proche du prix actuel, mais entraîne un déficit important à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour la solution n°2.

Les tarifs suivants sont donc adoptés pour la part revenant à la Commune :

- Part fixe : 43.00 €
- Part variable (rejet) : 0.43 € le m³

Ces tarifs seront applicables jusqu'au 30 Juin 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- **Mme CORNET** : Des affiches ont été données pour le concert qui aura lieu le 11 janvier à la salle polyvalente à 20H30.
Pour les vœux du 5 janvier, rencontre avec MM CAVAILLE et TARGE pour une exposition à la salle polyvalente (objets en bois flotté et photos)
Rappel pour le bulletin municipal (manque encore quelques associations, mot des adjoints, encarts publicitaires)
- **M. LUCAS** : la réunion du SICTOM a enfin pu avoir lieu et le Document d'Orientation Budgétaire a été voté.
- **M. DEROUET** : Signale que le panneau sens interdit a été posé au parking de l'école et 2 gros plots en béton ont été installés pour protéger l'entrée de la maternelle des intrusions de véhicules. Nous avons reçu des compliments pour les décorations de Noël
- **M. POMMIER** : Qu'en est-il de l'éclairage public solaire ? nous avons les lampadaires mais ils ne sont toujours pas installés. Un endroit devra être trouvé puisque dans l'impasse des Druides, cela n'a pas pu se faire.
Ralentisseur dans la rue de Mont ? En attente d'études, à voir éventuellement pour des bandes rugueuses.
- **M. SAMPEDRO** : Qu'en est-il du dépôt sauvage d'ordures au lotissement ? M. FOURNIER signale qu'il s'est rendu sur place et qu'il a rencontré l'administré concerné, et tout a été retiré.
Antenne ? Toujours pas en service. Un courrier a été adressé au Conseil Départemental (M. NERAUD) et à notre Conseiller Départemental (M RIGLET), car à priori il faudrait relier cette antenne à la fibre. Or, en bordure de la Département c'est la fibre départementale qui passe, et à priori, ORANGE n'y aurait pas accès. Affaire à suivre.
Classe de Mer : la participation au 1/3 n'est pas respectée comme les années précédentes, il a été voté une participation au 1/3 sur la somme restant, après déduction de la participation du Conseil Départemental de 39 €. Participation de la coopérative scolaire, pour aider les familles.
Si la commune participe au 1/3 du montant du séjour, cela donnera un montant de 137 €, ce qui a été voté lors de la dernière réunion (coût du séjour – participation du Département, et prise en charge du Tiers, donne un montant de 124 €, ce qui fait tout de même 13 € en moins pour les familles.

Le Conseil accepte de revenir exceptionnellement sur sa décision par 10 voix pour le versement de 137 €, 2 voix pour le maintien à 124 € et 2 abstentions.

Il en coûtera à la commune 572 € de plus, soit un montant total de 6 028.00 €, sans compter les aides qui pourront être demandées au niveau du CCAS et qui seront vues au cas par cas.

- M. DELANNOY : Signale que le panneau de signalisation interdit au 12 T, sur la route de Sigloy, est en train de tomber. M. DEROUET avertira les employés pour qu'ils le redressent.
- Mme BOBIN : Signale qu'elle a commencé les démarches pour la fête villageoise. Elle recontacte l'office de tourisme début janvier
- Mme GUYOMARCH : Signale que les spots de la nouvelle école maternelle restent allumés le matin et le soir. Voir l'entreprise pour le réglage de l'horloge
- Mme BORNE : Demande ce que sont les panneaux postes de secours que l'on voit un peu partout. Ce sont les panneaux qui ont été installés pour l'indication des lieux de secours pour le changement des câbles haute tension.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers